PREMIERE URGENCE INTERNATIONALE

OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI
DIRECTION PROVINCIALE DE BUNIA
Reçu le : 01/04/2024 09H 55
Par : Dieudonné UPAR
N° d'Enregistrement : 201
Signature :

Avis de recrutement Interne N°005/PUI/ADM/DR/024

L'ONG Première Urgence Internationale est à la recherche d'un(une) Superviseur (e) Santé

Informations préliminaires sur le poste	
Intitulé du poste	**SUPERVISEUR (E) SANTE**
Rattachement hiérarchique	**RESPONSABLE SANTÉ NUTRITION**
Base d'affectation	**ITURI/MAHAGI**
Date de prise de poste	**MAI 2024/SOUS RESERVE DE FINANCEMENT**
Durée du contrat	**6 mois**
Financement	**SIDA**
Date et heure limite de dépôt	**Le 29 avril 2024 à 17h (heure locale)**
Document élaboré et validé par l'équipe de la Coordination	

Informations générales sur la mission

Contexte

Première Urgence Internationale (PUI)

est une Organisation non gouvernementale de solidarité internationale, à but non lucratif, apolitique et laïque. L'ensemble de ses personnels se mobilise au quotidien pour couvrir les besoins fondamentaux des victimes civiles mises en péril, marginalisées ou exclues par les effets de catastrophes naturelles, de guerres et de situations d'effondrement économique. L'objectif est d'aider les populations vulnérables, tout en leur permettant de regagner rapidement autonomie et dignité.

PUI mène environ 190 projets par an, dans les domaines de la sécurité alimentaire, la santé, la nutrition, la réhabilitation d'infrastructures, l'accès à l'eau, l'assainissement et la relance économique. Elle intervient en appui à près de 5 millions de personnes dans 20 pays, en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient, en Europe de l'Est et en France.

La RDC, fait partie des pays dont la population est la plus pauvre du monde. Les services de l'État sont faibles ou défaillants, les indicateurs humanitaires (sécurité alimentaire, accès à l'eau, aux services de santé et d'éducation, etc.) sont au rouge. En outre, en 2021, la RDC fait encore face à une instabilité importante en raison de tensions interethniques et d'affrontements entre groupes armés et forces militaires dans certaines régions (Est du pays). Des enjeux politiques, avec la transition opérée depuis les dernières élections présidentielles (décembre 2018), complexifient la grille de lecture des différents conflits en cours.

Positionnement / Stratégie de PUI dans le pays

PUI oriente son action vers le renforcement des capacités de résilience des populations soutenues par ses projets, via une approche intégrée, tout en accentuant ses capacités de réponse/ positionnement rapide sur les crises d'urgence. La capacité des ménages à résister à un choc futur et à mettre en place des stratégies d'adaptation et de survie constitue une priorité dans ce contexte, où des déplacements massifs de population se superposent aux problématiques structurelles.

PUI intervient aujourd'hui dans trois provinces : Nord-Kivu, Kinshasa et Ituri.

Historique de la mission et programmes en cours

Aide Médicale Internationale fut la première à intervenir en RDC en 2001, au Sud-Kivu. Première Urgence arriva en 2002 avec une première intervention dans la province de l'Équateur. Afin de consolider une approche stratégique pays et renforcer les capacités d'intervention de PUI en RDC, les missions des trois provinces (Katanga, Équateur et Nord Kivu) ont fusionné en octobre 2014 et une équipe de coordination pays a été mise en place à Kinshasa.

Au **Nord-Kivu**, PUI a historiquement été leader dans la coordination des camps de personnes déplacés et a participé à la riposte contre l'épidémie d'Ébola qui sévissait dans la province de 2018 à 2020. À présent, PUI développe des projets en santé, nutrition et sécurité alimentaire dans le Walikale et le Masisi.

Depuis l'ouverture de la mission et jusqu'en juillet 2019, PUI a développé plusieurs programmes dans le Sud-Ubangi puis le Nord-Ubangui : accès aux services de soins, sécurité alimentaire, réhabilitation de routes, relance économique, amélioration des conditions de vie des réfugiés centrafricains et des communautés hôtes.

Pendant plusieurs années, dans le Tanganyika et le Kasaï, PUI a soutenu de nombreux centres de santé et communautés –dotation en médicaments et intrants, cliniques mobiles, formation de professionnels de santé- et a mis en œuvre des programmes de lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire. Les activités dans le Tanganyika ont été interrompues en avril 2020, celles dans le Kasaï en juillet 2021.

Depuis 2016, à **Kinshasa**, PUI mène des activités de soutien à des centres de santé afin d'améliorer l'accès aux services de prévention et de prise en charge en santé sexuelle et reproductive, avec un focus sur la prévention contre le VIH/sida. En 2020 et jusque début 2021, PUI est intervenue dans le cadre de la riposte contre le Covid-19.

Contexte dans la province d'intervention

La situation sécuritaire de l'Est de la RDC, plus spécifiquement de la province de l'Ituri, n'a cessé de se détériorer ces cinq dernières années, liée à une forte insécurité dans certaines zones. PUI a ouvert 02 bases dans la province en mai 2022 notamment à Ramogi dans la zone de santé d'Angumu et à Mahagi centre.

Réaffirmant qu'il est indispensable de porter assistance aux populations les plus vulnérables, PUI prévoit d'apporter une réponse intégrée santé/nutrition dans la zone de santé d'Aungba, territoire de Mahagi, en soutenant directement des centres de santé, garantissant des soins de santé primaire de qualité pour toute la population, et des services de prise en charge de la malnutrition avec une implication communautaire forte. La réhabilitation d'installations sanitaires est aussi une priorité pour notamment lutter contre les épidémies.

Description du poste

Objectif global

Le/la /Superviseur (e) Santé assure le suivi des activités nutritions des CS soutenus (CS et CSR), en lien avec les objectifs du projet de PUI sous l'encadrement du Responsable hiérarchique et en collaboration avec le personnel des structures de santé.

Objectifs spécifiques et activités associées

1. **Dans le cadre de la planification des activités**

 Il doit planifier ses activités dans le mois et le faire valider par son responsable hiérarchique en rapport avec des objectifs fixés;

2. **S'ASSURER DE LA QUALITÉ DES CONSULTATIONS DANS LE CADRE DE L'OFFRE DE SOINS EN PCIMA**

 - S'assure de la prise en charge des patients ciblés par le projet dans les centres de santé soutenus;

- Accompagne sur le plan technique ou organisationnel et managérial les centres de santé soutenus au travers de supervisions formatives.
- S'assurer du respect des ordinogrammes et de la prescription rationnelle ;
- S'assure du respect des règles de Prévention et contrôle de l'infection au sein des centres ;
- Appuyer les centres de santé dans l'organisation des services des soins en collaboration avec le superviseur santé;
- Veiller à la bonne tenue et collecte des statistiques en rapport avec les indicateurs du projet ainsi que des registres et/ou supports d'analyse d'activité.

3. S'ASSURER LA PRISE EN CHARGE MÉDICALE DE LA MALNUTRITION AIGUE SÉVÈRE

- S'assurer de la prise en charge nutritionnelle est effective dans tous les centres de santé et veille aussi des patients en UNTA.
- S'assurer la prise en charge est faite selon le protocole PCIMA et veille à la disponibiité du protocole dans les centres de santé.
- S'assuer de l'éffectivité du dépistage active dans tous les centres de santé et principalement aucours des consultations curative en collaboration avec le superviseur santé.
- Participe au dépistage de la MAS au niveau de la communauté et leur référencement vers la communauté
- Aide à la mise en place de la stratégie family MUAC à travers l'appui à la formation.
- Veille strictement à l'application correcte des critères d'admission, de sortie, de référence, transfert dans le programme.
- Il ou elle doit informer rapidement son responsable hiérrachique pour problème dans l'application des critères.
- Il veille au dépisatage de FEFA pour la détection des cas de malnutriton en collaboration avec le superviseur santé.
- Assure suivi dans le cadre de la recherche des perdus de vue et assure une analyse detailée des cas d'abandon dans le programme et remonte à sonn responsable afin de trouver une solution.
- S'assurer de la surveillance des enfants des différentes phases dans les centres de santé ;
- Veiller à la bonne tenue des registres et statistiques inhérents à son activité.

4. PARTICIPER À LA GESTION DE LA PHARMACIE

- Appuyer les centres de santé dans l'organisation de la pharmacie et la conservantion des médicaments en collaboration avec le superviseur santé
- S'assurer de la bonne utilisaiton des médicament tout en veillant à leur détorioration et aux voles en collaboration avec superviseur santé;
- Assurer un bon control des intrants nutritionnels dans les structures et assurer un analyse de la consommation de PPN en rapport avec le nombre d'enfant dans le programme.
- Signale toute discordance, toute vol ou toute situation pouvant impactée gravement la disponibilité des médicaments et intrant nut à son responsable hiérrachique.
- Veuille à la sécurité de intrant au niveau des centres de santé ;
- Vérifier l'intégrité de l'appro PUI lors des visites de supervision ;
- Veiller à la bonne tenue du registre et mise à jour des documents de gestion des médicaments : Fiches de stock, Registre de dispensation, Registre de Consommation hebdomadaire et RUMER ;
- Appuyer les responsables des centres de santé à l'élaboration des commandes sur base des consommations moyennes mensuelles (CMM)
- Signaler auprès du centre de santé et de son responsable tout problème rencontré.

5. VEILLE SUR LA SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE ET A LA VACCINAITON

- dans le cadre de son activite il doit veiller sur la sitaution epidemiologique et travail en etroite collaboration avec les infirmier du centre et le superviseur santé
- remonte toute information épidemiologique à son responsable.
- S'assure que tous les enfants qui sortent du programme nut aient leur vaccination de rougéole

6. REPORTING / COMMUNICATION

- Rester à l'écoute des populations et acteurs de terrain et reporter à son responsable hiérarchique tout problème non technique ou sécuritaire pouvant avoir des conséquences sur les activités ou sur la sécurité des équipes PUI ; les problèmes sécuritaires peuvent être rapporté rapidement au RP ou au CP afin de trouver une solution urgente.
- Etablir et maintenir de bonnes relations avec les centres de santé, les acteurs locaux et les communautés (populations) sur les terrains d'intervention ;
- Participer aux réunions et/ou had hoc organisées par son responsable ;
- Participer à la rédaction des rapports hebdomadaires et mensuels, ainsi qu'à la mise à jour des statistiques mensuelles des activités de centres de santé soutenus ;
- Respecter les procédures et règles de PUI.

Encadrement d'équipe

Nombre de personnes à encadrer, fonctions et statut
- Encadrement direct : 0
- Encadrement indirect : 0

Autres interfaces
- Interne(s) : N/A
- Externe(s) : Autorités sanitaires locales et régionales, PRONANUT, DPS, RECO, BCZ.

Profil recherché

Savoirs et Savoir Faire recherchés

	INDISPENSABLE	APPRÉCIÉ
FORMATION	Diplôme A1 en sciences infirmières Ou médecin	Compétence en nutrition
EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ▸ Humanitaire ▸ Technique	X	X
CONNAISSANCES & APTITUDES	▸ Bonne qualité rédactionnelle ▸ Connaissances en nutrition et santé materno-infantile	▸ Connaissances procédures bailleurs institutionnels (DFID, ECHO, etc.)
LANGUES ▸ Français	X X	SENGELE
INFORMATIQUE ▸ Pack Office	X	

Caractéristiques personnelles attendues (intégration à l'équipe, adéquation au poste et à la mission)
- Être autonome et avoir une bonne capacité d'organisation ;
- Être capable de rédiger un rapport sur ses activités ;
- Être un bon pédagogue ;
- Faire preuve de diplomatie ;
- Savoir travailler en équipe.

Autres
- Capacité à vivre dans des endroits isolés et seul/e ;
- Etre originaire ou connaitre la zone d'intervention est un atout.

RÈGLES GÉNÉRALES

Ce document est une base de travail, la liste des taches reprises ci-dessus n'est pas exhaustive ni limitative. Vous pouvez être amené, dans le cadre de vos fonctions, à effectuer d'autres tâches sur demande de vos supérieurs.

D'une manière générale, l'employé devra réaliser toute action nécessaire au bon déroulement des activités dans la limite de ses responsabilités et des conditions légales du code du travail.

RÈGLES À RESPECTER IMPERATIVEMENT

- Attitude responsable et rigoureuse dans l'exercice de ses fonctions, étant donné les responsabilités d'un tel poste ;
- Transparence et honnêteté irréprochable ;
- Respecter les horaires de travail ;
- Être irréprochable en matière de discrétion totale (interne et externe) quant aux procédures, fonctionnement et situations financières internes. Le secret professionnel est le maître mot dans ce type de fonction et aucune exception ne sera tolérée ;
- Être disponible en fonction des tâches et de l'importance du travail à réaliser. Prévenir la hiérarchie à l'avance en cas d'indisponibilité ;
- Respecter les relations hiérarchiques propres à l'organisation ;
- Rester poli et courtois en toutes circonstances.

IL EST INTERDIT ET SANCTIONNABLE

- Tout manquement aux responsabilités propres à ce poste et le non-respect des délais ;
- La violation des règles de sécurité ;
- Le port d'arme ;
- La consommation de drogue ou alcool sur le lieu de travail, pendant le service... ;
- Tout vol, fraude, détournement, abus de confiance, corruption ;
- Toute absence répétée ou abandon de service ;
- L`utilisation abusive ou détournement de matériel ou du logo, à des fins non professionnelles ;
- Tout problème de comportement (insultes, scandale), irrespect vis-à-vis de la population ou tiers ;
- La violation du secret professionnel ou des principes de Première Urgence Internationale ;
- La mise en difficulté de Première Urgence Internationale auprès des autorités locales.

Dossier de candidature

Composition :

- ✓ 1 lettre de motivation adressée à l'administration de Première Urgence Internationale
- ✓ 1 C.V. détaillé avec au moins trois références (noms, téléphone, adresse et courriel)
- ✓ Copie (s) légalisée (s) de (s) diplôme (s) et des attestations de services rendus précédemment.
- ✓ 1 Copie de la carte d'identité
- ✓ 1 Copie de permis de conduire encours de validité
- ✓ Une carte de demandeur d'emploi

Signalons que les originaux des diplômes, attestations de services rendus et autres documents vous seront demandé lors de formalités administratives, aux candidats qui seront retenus.

Le dossier de candidature devra parvenir par mail ou physiquement aux adresses :
Destinataire : itu.admin@premiere-urgence-cod.org
Le dossier Physique devra parvenir à l'adresse suivante **: Bureau de Première Urgence à Mahagi, à Ramogi, à Djalassiga, à Goma, à Kinshasa.**
avec comme référence « **Avis de recrutement N° 005/PUI/ADM/DR/024**» ;

Délai de dépôt des dossiers jusqu'au 29 avril 2024 à 17h00
N.B : nous rappelons à tous les candidats que le processus de recrutement au sein de Première Urgence Internationale est équitable, transparent et gratuit.

Fait à Mahagi, le 17/04/2024

L'Employeur,

Première Urgence Internationale

CISSOKO Souleymane
Coordinateur Terrain Ituri